

Journée mondiale des télécommunications
et de la société de l'information 2013
UIT, le 17 mai 2013

Discours de l'Ambassadeur Alexandre Fasel, Représentant permanent
de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres
organisations internationales à Genève

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du président de la Confédération, M. Ueli Maurer, qui m'a prié de le représenter à cette cérémonie, j'ai l'honneur, Monsieur le Secrétaire général, de vous adresser ses plus vifs remerciements pour le prix qui lui est décerné aujourd'hui – un prix qui met aussi à l'honneur toute la Suisse.

Nous venons de l'entendre, la période 2011 - 2020 a été déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies *Décennie d'action pour la sécurité routière*. Aussi, je tiens à féliciter l'UIT d'avoir choisi cette thématique pour célébrer la journée d'aujourd'hui, et à cette occasion, à rendre hommage à l'action qu'elle mène.

Monsieur le Secrétaire général, comme vous le dites, les technologies de l'information et de la communication nous permettent aujourd'hui d'entrevoir dans le domaine de la sécurité routière des solutions innovatrices inimaginables il y a encore quelques temps. Je pense notamment à la communication entre véhicules, entre véhicules et infrastructures, et aussi à la voiture dite « intelligente », qui se conduit elle-même en toute sécurité, et dont les constructeurs nous annoncent qu'elle pourrait être au point d'ici la fin de la décennie.

Mais vous avez aussi évoqué des cas où l'utilisation des TIC risque de diminuer la sécurité routière. Il en est ainsi lorsqu'en conduisant, les gens s'appellent au téléphone, consultent leur smart phone, voire même s'adressent des « SMS ».

En Suisse – nos statistiques le démontrent clairement – les dommages corporels graves provoqués par l'inattention et la distraction au volant ont augmenté.

Ce qui m'amène à vous présenter très brièvement les priorités actuelles de notre politique en matière de sécurité routière. La Suisse ne produisant pas de voitures, je vous parlerai plutôt de la façon dont les autorités suisses comptent appliquer au mieux des *solutions intelligentes*, basées entre autres sur les TIC, au domaine routier.

En Suisse, la sécurité routière a évolué positivement au cours des quelques 40 dernières années. En 1971 – l'année la plus noire en Suisse – le nombre de personnes tuées sur les routes était de 1773. Depuis, ce chiffre a été réduit de 80%. En comparaison internationale, la Suisse figure en (bonne) 7^{ème} position derrière le Royaume-Uni, la Hollande, la Suède, la Norvège, l'Islande et le Danemark.

Toutefois, une victime de la route étant toujours une victime en trop, le Conseil fédéral s'est fixé en 2010 comme objectif de réduire leur nombre d'encore un quart d'ici dix ans, grâce au programme « Via sicura », présentant une approche plus large que celle qui avait prévalu jusqu'à présent.

« Via sicura » prévoit avant tout des actions concernant :

- la sensibilisation de la population
- le comportement des usagers de la route
- et la sécurité des véhicules et l'infrastructure routière

Ce programme n'introduit pas de nouvelles prescriptions. Il met l'accent sur une meilleure application des normes et standards en vigueur. A ce titre, on distinguera cinq catégories de mesures :

Premièrement, des mesures préventives.

Deuxièmement, des mesures visant une meilleure application des règles en vigueur. On notera parmi celles-ci l'obligation (dès 2015) pour les conducteurs en état d'ébriété récidivistes de ne conduire que des véhicules munis d'un éthylomètre anti-démarrage, ainsi que l'interdiction de fournir des services payants et publics avertissant des contrôles du trafic.

Troisièmement, des mesures répressives, visant en particulier les « chauffards ». Les personnes ainsi visées auront l'obligation de munir leur véhicule d'un enregistreur de données (« black box »), lesquelles pourront être exploitées par les autorités.

Quatrièmement, des mesures visant à améliorer l'infrastructure routière.

Enfin, un cinquième paquet de mesures visant l'optimisation de la statistique des accidents routiers prévoit l'introduction d'un système d'information à fonction multiple.

Voilà donc les grandes lignes du programme « Via sicura », dont la mise en œuvre sera étalée en plusieurs étapes d'ici l'an 2015.

Mesdames et Messieurs, le monde de la société d'information est en train de permettre au secteur automobile de réaliser des progrès immenses en matière de sécurité routière, et cela de façon accélérée. Cela présuppose de la part des Etats qu'ils soient disposés à moderniser leur infrastructure routière au rythme de l'évolution technologique. La Suisse quant à elle a relevé ce défi. Enfin, quelle que soit la formidable percée des TIC en matière d'assistance à la conduite, je pense que rien ne remplacera l'éducation, la formation et la sensibilisation des conducteurs – ainsi que des piétons – de se conduire en citoyens responsables sur la route et au volant.

Au nom du président de la Confédération, j'encourage l'UIT à poursuivre son action, et lui présente, en ce jour de son 148^{ème} anniversaire, tous mes meilleurs vœux. La Suisse est fière d'être le pays hôte de l'UIT, l'Agence spécialisée des Nations Unies la plus ancienne.

Je vous remercie de votre attention.